

## Mutations :



Lors de mon année de stage, le Rectorat refusait de reconnaître mon rapprochement de conjoint. Le SNES m'a conseillé sur les pièces à envoyer et est intervenu pour faire corriger mon barème. Résultat, mon rapprochement de conjoint a compté et j'ai pu rester sur l'académie de Lyon !

### Ce que le SNES a obtenu :

- **Chaque année des dizaines de barèmes corrigés** grâce aux élus du SNES et, en moyenne, 20% du projet de mutation intra corrigé et amélioré.
- **Une meilleure reconnaissance de certaines situations** (TZR, éducation prioritaire, Ain Est, situation familiale...)
- **Des règles transparentes**

### Ce qu'il nous reste à obtenir :

- **Une meilleure prise en compte de l'ancienneté de poste** pour permettre aux collègues sans bonification familiale de muter.
- **Le rétablissement du groupe de travail** d'affectation des TZR en août
- **Plus de transparence** dans les affectations sur postes spécifiques

Élections professionnelles du 29/11 au 6/12/2018

**JE VOTE SNES  
JE VOTE FSU**



## Carrière :



L'année où je suis tombée malade, j'étais moins présente et disponible sur mon établissement et mon avis pour la Hors Classe a été baissé. Sur les conseils du SNES, j'ai fait un recours et, lors de la CAPA, mon avis a été revu à la hausse et j'ai été promue !

### Ce que le SNES a obtenu :

- **Moins de déséquilibres dans les promotions** (déséquilibres hommes/femmes, liés à la discipline ou à l'éloignement géographique)
- **Moins d'arbitraire lié au moment de l'inspection** dans la carrière
- **Des carrières accélérées pour tous**, en particulier pour l'accès à la hors classe
- **Un débouché de carrière au-delà de la hors classe** avec la classe exceptionnelle

### Ce qu'il nous reste à obtenir :

- **Plus de cohérence et de transparence** dans l'attribution des avis rectoraux
- **Un accès élargi** à la classe exceptionnelle
- **Un dégel du point d'indice** permettant de rattraper nos pertes de pouvoir d'achat.